

Le Monde 5/8 F

Jacques Chirac l'européen ?

PUIS Jacques Chirac se rendit à Berlin... et y relança de façon fracassante le débat européen. Presque de quoi donner raison *a posteriori* à Margaret Thatcher, qui rappela un jour avec aigreur que Georges Pompidou avait naguère qualifié de « bulldozer » l'actuel président fran-

çais. Car les Britanniques auraient aujourd'hui encore des raisons de s'inquiéter de la vision chiraquienne de l'Europe, dont on sait maintenant qu'elle est difficilement assimilable à celle de la « France », sauf à accepter la thèse selon laquelle celle-ci devant parler « d'une seule

voix », le gouvernement, les socialistes doivent avaliser en bloc initiatives diplomatiques et projets élyséens ! Mais il faut rendre à M. Chirac ses mérites : ses propositions aiguillonnent une réflexion indispensable sur la réforme d'institutions européennes trop sclérosées

pour s'adapter au grand écart de l'élargissement. Il ne reste rien de la dénonciation du « parti de l'étranger », lorsqu'il s'agissait de stigmatiser une approche giscardienne par trop europhile : aujourd'hui, Jacques Chirac prône l'avènement d'un « secrétariat », organe de « coordination » d'un « groupe pionnier » rassemblant les nations européennes qui accepteront de participer à l'« ensemble » des « coopérations renforcées », ces échappées politiques vers davantage d'intégration.

Place donc à l'institutionnalisation de fait d'une Europe « à deux vitesses », où les Britanniques, entre autres, ont fort peu de chances de monter dans les rames les plus rapides. Le chef de l'Etat explique volontiers que la volonté des « pères de l'Europe » était d'enraciner la paix, et que c'est encore cet objectif qui justifie la perspective d'une Europe regroupant un jour trente nations.

Or ses propositions sont à l'évidence de nature à irriter certains partenaires de la France, et plus encore les pays qui font actuellement antichambre de la Communauté européenne, les uns et les autres pouvant y voir les germes d'une division de l'Europe.

Laurent Zecchini

Lire la suite page 15
et nos informations page 6



Lire sous le soleil

1936

Les congés payés !
Pour la première fois de leur vie,
des millions de Français
partent en vacances !

« Un livre clair, rempli d'humour.

Étonnant de jeunesse.

Puissant de convictions. »

Bernard Duporge - Sud-Ouest

PRESSES DE LA CITÉ

Jacques Chirac, antigauilliste acharné

par William Abitbol, Florence Kuntz et Paul-Marie Cousteaux

DÉPUIS un quart de siècle, Jacques Chirac semble arpenter le paysage politique français sans autre parti que lui-même, conjugué un opportunisme et une versatilité qui ont toujours découragé toute analyse plus approfondie de son parcours.

Ceux qui, derrière Charles Pasqua, l'ont contesté puis combattu depuis le référendum sur Maastricht avaient cependant discerné dans le vide apparent du personnage une forme de continuité. Ses dernières initiatives constitutionnelles et européennes lèvent le dernier doute. Il y a bien un fil rouge dans l'action de Jacques Chirac : l'antigauillisme. Au train où vont les choses, Jacques Chirac est en passe de réussir là où Valéry Giscard d'Estaing et François Mitterrand avaient échoué : effacer tout le patrimoine moral, intellectuel et politique que le général de Gaulle a laissé à la France et aux Français, prestige, indépendance, stabilité.

Contrairement à beaucoup, nous ne pensons pas que Jacques Chirac brade cet héritage par inadvertance. Les deux textes les plus forts par lui prononcés depuis son arrivée à l'Élysée - la reconnaissance de la responsabilité « de la France » dans la déportation des juifs et l'éloge funèbre de François Mitterrand - représentaient une double répudiation historique et politique du gauillisme. Cette répudiation était la condition sine qua non des épousailles en secondes noces de Jacques Chirac et du fédéralisme européen de Jean Monnet et de François Mitterrand, ces deux farouches antigauillistes historiques.

Il fallait d'abord saper le fondement même de la saga gauilliste, la « légitimité » revendiquée le 18 juin 1940 en niant celle d'un gouvernement agissant sous le contrôle de l'ennemi. Dans son discours du Vel'd'Hiv, le 17 juillet 1995, à peine élu, Jacques Chirac affirma que, par la rafle de 1942,

« la France avait commis l'irréparable » : non pas « Vichy », mais « la France » dont tout gauilliste, c'est sa raison d'être, jurait qu'elle était alors à Londres ! Cette confusion n'était certainement point fortuite, et sans doute fallait-il, déjà, tout brouiller, poser une bombe discrète sous le socle même du gauillisme et redonner à Vichy une légitimité que de Gaulle lui avait dès le premier jour déniée, pour pouvoir ensuite mener une politique dont le discours du Reichstag n'est peut-être point encore l'ultime point d'orgue.

Chirac, dans son discours du Vel'd'Hiv, rejoint au fond Roosevelt mais aussi Jean Monnet et Mitterrand, dans sa négation de la légitimité du chef de la France libre, car c'est la même ligne de partage que perpétue depuis cinquante-cinq ans la « construction de l'Europe ».

De Gaulle avait poursuivi, avec bien des précautions. Il est vrai,

ner la France, comme l'a montré, après bien des épisodes, tel le « protocole » de Nuremberg qu'il alla signer en personne en décembre 1996, le ralliement français à l'opération américaine au Kosovo. On vit alors l'armée française bombardier une capitale européenne sur ordre de Washington, réintégrant en un tournemain les cadres de l'OTAN, ce que ses prédécesseurs n'eurent jamais l'audace de faire.

Plus cohérente qu'on ne l'a cru, la politique de Jacques Chirac devait, dans le temps où elle sapait l'indépendance nationale, détruire l'instance qui était faite pour la garantir : la fonction présidentielle. Après l'avoir vidée de l'essentiel de son contenu par la dissolution de 1997, qu'on aurait dite faite pour ramener son titulaire au lot des III^e et IV^e Républiques, l'inauguration des chrysanthèmes, il restait à la rabaisser durablement en raccourcissant sa durée, jusqu'à la

Plus cohérente qu'on ne l'a cru, sa politique devait, dans le temps où elle sapait l'indépendance nationale, détruire l'instance qui était faite pour la garantir : la fonction présidentielle

une certaine idée de l'Europe, laquelle devait se dégager collectivement du protectorat militaire qui donnait à Washington une prédominance multiforme, tant il est vrai que celui qui n'est pas maître de sa sécurité n'est maître de rien. Tel était l'esprit de l'entente franco-allemande, en particulier du traité de l'Elysée, dont l'objectif ne consistait à rien moins que d'arracher l'Allemagne au prisme de l'OTAN. C'est à des fins exactement inverses que Jacques Chirac utilise le fameux couplet : loin d'éloigner l'Allemagne de l'OTAN, il permet à l'Allemagne d'y rame-

confondre avec celle d'un premier ministre, la direction du gouvernement en moins.

Il est évident que le quinquennat ne peut être qu'une formule transitoire : le double emploi à la tête de l'exécutif doit logiquement conduire à la suppression de la fonction présidentielle, suppression d'ailleurs parfaitement cohérente avec l'inclusion de la province France dans un ensemble fédéral européen : au sein d'une fédération, nulle instance fédérée ne saurait avoir de président de la République, tout au plus un gouverneur ou un ministre-président, fonction

qui correspond, au mieux, avec celle de Matignon. Ce qu'a réussi à détruire M. Chirac, c'est sa mission même, en sapant les trois termes de son intitulé : il n'y a plus après lui ni « président », ni « République », qui puissent tant soit peu être dits « français ».

Qui, sinon un « gauilliste » assidu aux commémorations sur les tombeaux de Colombey et du Mont-Valérien, habile à évoquer comme une ritournelle le nom du général de Gaulle, pouvait détruire aussi complètement l'œuvre de l'homme du 18 juin ? Le prestige du Général demeure tel dans notre pays qu'un anti-de Gaulle aussi efficace n'aurait pu surgir d'ailleurs que des rangs gauillistes pour, brochant tout, réussir impunément son œuvre de destruction.

Le ralliement de Jacques Chirac au quinquennat prend tout son sens : mal taillé pour la V^e République, laquelle était d'abord une exigence, ce politicien formé à l'école radicale-socialiste était trop court, de par la dimension assez banale de son personnage pour s'élever à la hauteur de la fonction de président de la République française : n'ayant pas le format de la fonction, il n'avait d'autre choix que de la réduire à son propre format.

Après avoir trahi le candidat gauilliste en 1974, l'ensemble de son camp en 1981, l'idée nationale en 1992 lors du référendum sur Maastricht, après avoir trompé son électeurat en 1995, dilapidé sa majorité en 1997, fait adopter en catimini en 1999 le traité d'Amsterdam qui vidait notre Constitution de toute idée de souveraineté, voici que Jacques Chirac a le front, au prix d'une ultime palinodie, de proposer une nouvelle modification constitutionnelle, la sixième de son mandat (soit autant que ses quatre prédécesseurs en trente-sept ans !), tout en tentant de faire croire qu'il « n'entend pas toucher à la V^e République » !

Pour nous, c'en est trop : tous les gauillistes, tous les souverainistes, tous les Français de bonne foi qui l'ont élu en 1995 en fonction d'un parcours et d'un discours patriotes et républicains, doivent maintenant lui demander des comptes.

Qu'il s'applique donc, ce quinquennat, dès qu'il sera ratifié. On ne voit pas pourquoi les Français devraient patienter pour bénéficier de sa modernité. Qu'il remette son mandat en jeu dès la fin de la présidence française de l'Union européenne, en justifiant, futur traité de Nice à l'appui, l'immense mystification politique et morale qui l'aura conduit de l'appel de Cochin à celui du Reichstag.

Ce que Strasbourg ne veut pas savoir

par Dimitri Rogozine

INTOLÉRABLE attitude de la Russie ? Le point de vue de l'honorable Lord Russell-Johnston, président de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe (Le Monde du 7 juin), vient confirmer l'idée que la position des parlementaires européens sur la République de Tchétchénie repose sur une vision erronée de ce qui s'y passe actuellement.

Les principes de la démocratie, de l'Etat de droit et des droits de l'homme ne sont pas de simples obligations de la Russie envers l'Europe, ce sont aussi les valeurs fondamentales pour, brochant tout, réussir impunément son œuvre de destruction. Le ralliement de Jacques Chirac au quinquennat prend tout son sens : mal taillé pour la V^e République, laquelle était d'abord une exigence, ce politicien formé à l'école radicale-socialiste était trop court, de par la dimension assez banale de son personnage pour s'élever à la hauteur de la fonction de président de la République française : n'ayant pas le format de la fonction, il n'avait d'autre choix que de la réduire à son propre format.

Après avoir trahi le candidat gauilliste en 1974, l'ensemble de son camp en 1981, l'idée nationale en 1992 lors du référendum sur Maastricht, après avoir trompé son électeurat en 1995, dilapidé sa majorité en 1997, fait adopter en catimini en 1999 le traité d'Amsterdam qui vidait notre Constitution de toute idée de souveraineté, voici que Jacques Chirac a le front, au prix d'une ultime palinodie, de proposer une nouvelle modification constitutionnelle, la sixième de son mandat (soit autant que ses quatre prédécesseurs en trente-sept ans !), tout en tentant de faire croire qu'il « n'entend pas toucher à la V^e République » !

Pour nous, c'en est trop : tous les gauillistes, tous les souverainistes, tous les Français de bonne foi qui l'ont élu en 1995 en fonction d'un parcours et d'un discours patriotes et républicains, doivent maintenant lui demander des comptes.

Qu'il s'applique donc, ce quinquennat, dès qu'il sera ratifié. On ne voit pas pourquoi les Français devraient patienter pour bénéficier de sa modernité. Qu'il remette son mandat en jeu dès la fin de la présidence française de l'Union européenne, en justifiant, futur traité de Nice à l'appui, l'immense mystification politique et morale qui l'aura conduit de l'appel de Cochin à celui du Reichstag.

constitutionnel, les droits et les libertés du citoyen, et de créer des institutions de droit public sur le territoire de la République de Tchétchénie.

J'aimerais tout particulièrement souligner l'importance de la mesure prise par le président russe, qui a nommé le chef spirituel du peuple tchétchène, le mufti Akhmad Kadyrov à la tête de l'administration de la Tchétchénie. De 1994 à 1996, Kadyrov, alors compagnon d'armes du général rebelle Douaev, a combattu les armes à la main les forces fédérales. Mais les hommes comme lui veulent aujourd'hui relever la Tchétchénie, la défendre contre les terroristes et les mercenaires.

Des écoles sont ouvertes dans les villages, une assistance médicale est délivrée à une population qui n'avait plus vu de médecins depuis des années. On répare les lignes électriques, plus de 350 entreprises sur les 533 autrefois en activité ont recommencé à fonctionner, les infrastructures sociales, industrielles et agricoles sont reconstruites.

Maskhadov n'a pas eu un mot pour condamner les crimes commis en Tchétchénie

La Douma d'Etat a adopté une attitude claire et nette sur la question du respect des droits de l'homme en Tchétchénie, condamnant leurs violations, confirmant son intention d'insister fermement pour que des enquêtes soient menées et que les coupables soient poursuivis.

Il me semble que Lord Russell-Johnston dramatisait de manière excessive le refus du comité des ministres d'appliquer les recommandations émises par l'APCE, réunie en session au mois d'avril, qui souhaitait voir suspendue l'adhésion de la Russie au Conseil de l'Europe. Le pragmatisme du pouvoir exécutif et la sensibilité des parlementaires sont également caractéristiques des Etats nationaux où existe un partage des pouvoirs. Comment imaginer sérieusement qu'une décision discriminatoire, privant de son droit de vote la délégation parlementaire de la Russie, puisse contribuer à consolider les principes du Conseil de l'Europe et à accélérer les progrès dans le Caucase ?

Je rappellerai la requête personnelle que Lord Russell-Johnston adressait au mois d'avril à Maskhadov, le pour lui demander de faire libérer neuf miliciens russes faits prisonniers par les rebelles. A la suite de cette requête, ils ont tous été martyrisés puis fusillés. Maskhadov n'a pas eu un mot pour condamner les crimes commis en Tchétchénie et c'est pourquoi il ne peut être pour nous le partenaire de négociations politiques.

La phase militaire de l'opération antiterroriste est dans l'ensemble achevée, aujourd'hui. Des initiatives importantes sont prises dans le domaine politique. Le président russe, Vladimir Poutine, a soumis à la